



Projet de procès-verbal

Assemblée générale du TC Meyrin

Procès-verbal de l'assemblée générale du TC Meyrin

Tenue au Centre sportif de Maisonnex

Le 27 octobre 2025 à 19h00

Réf. : bf et jcm

Présences

Nombre de membres convoqués par e-mail : 214

Nombre de membres présents : 14

Nombre de membres excusés : 2

Le Président, François Hernot, ouvre la séance et souhaite la bienvenue aux membres présents ainsi qu'à Francisco Sanchez, Nadia Vanotti, Danielle Demmou et à Jean-René Zbinden.

Sont excusés : Laurent Tremblet, Cosima Deluermoz, Massimo Alvarez Del Bon ainsi que Cicely Wulf.

Le Président constate que l'assemblée a été convoquée valablement.

Un diaporama est projeté durant la séance.

1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 28 octobre 2024

Le procès-verbal ayant été mis à disposition sur le site du TC Meyrin trente jours avant l'assemblée, il n'en est pas fait lecture.

Aucune question ni remarque n'étant formulée, le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

2. Rapports d'activités

Les différents rapports d'activités sont présentés :

- a) Rapport du Président (annexe n° 1)
- b) Interclubs (annexe n° 2)
- c) Tournois internes et officiels (annexe n° 3)
- d) Mouvement juniors (annexe n° 4)
- e) Mouvement seniors (annexe n° 5)
- f) Sponsoring (annexe n° 6)

3. Ratification des rapports et décharge au comité

Aucune question n'étant posée, les rapports sont approuvés à l'unanimité et décharge est donnée au comité.

4. Rapport des finances

Jean-Claude Messeiller présente le rapport financier arrêté au 31 août 2025.

Les comptes font apparaître une perte de CHF 7'418.87. Le trésorier expose les principales raisons expliquant ce résultat.

Le tableau financier sera annexé au présent procès-verbal (annexe n° 7).

5. Rapport des vérificateurs des comptes

Aline Yazgy donne lecture du rapport des vérificateurs des comptes (annexe n° 8).

Le rapport souligne la bonne tenue des comptes et confirme la perte de CHF 7'418.87.

Mme Yazgy félicite le trésorier pour la qualité et la précision du rapport financier présenté.

6. Approbation des comptes et décharge au comité

Les comptes sont approuvés à l'unanimité et décharge est donnée au comité.

7. Élection du comité

Présentation des candidats pour l'exercice 2025 – 2026.

Aucune autre candidature n'étant parvenue dans les délais statutaires, la liste suivante est proposée :

- Brigitta Fässler (sortante)
- Cicely Wulf (sortante)
- Alain Bonvallat (sortant)
- François Hernot (sortant)
- Jean-Claude Messeiller (sortant)

L'assemblée élit le comité proposé à l'unanimité. Les membres se répartiront les tâches lors de leur prochaine séance.

8. Élection des vérificateurs des comptes

Aline Yazgy et Ian McLaren sont élus comme vérificateurs des comptes pour l'exercice 2025/2026.

L'assemblée approuve cette nomination à l'unanimité.

9. Modification des statuts

Les modifications des statuts, transmises avec la convocation, sont acceptées à l'unanimité par l'assemblée.

10. Propositions individuelles

Aucune proposition individuelle n'ayant été reçue dans les délais prévus par l'article 26 des statuts, ce point n'est pas abordé.

11. Divers

a)

Le comité informe l'assemblée des prochaines manifestations prévues et lance un appel aux bénévoles pour le tournoi junior. Toute aide est la bienvenue.

Les dates des différents tournois à venir sont communiquées aux membres présents.

b)

Une demande de clarification est formulée concernant le tournoi intitulé « La Vachette ». Le comité apporte les précisions nécessaires.

c)

Danielle Demmou remercie le comité pour son invitation ainsi que pour le travail accompli.

Elle précise que le Cartel se tient à disposition afin d'apporter son soutien au comité si nécessaire.

d)

Nadia Vanotti remercie également le comité pour son invitation. Elle relève et salue les efforts entrepris en faveur de la promotion du tennis féminin.

e)

Francisco Sanchez adresse ses remerciements au comité pour son engagement et le travail réalisé au sein du club.

La parole n'étant plus demandée, le Président clôt la séance à 19h55 et invite les personnes présentes à partager une petite collation servie par le restaurant Le Smash.